

## Augmentation du capital annoncée

### **AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES -ARTES-**

**Siège social** : 39, Avenue Kheireddine Pacha -Tunis-

La société Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **6 375 000 dinars** pour le porter de **25 500 000 dinars** à **31 875 000 dinars** et ce , par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital est réalisé par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 25 500 000 actions anciennes composant le capital actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes**, et ce à partir du **23 juillet 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites**

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er Janvier 2012**.

#### **Cotation en Bourse**

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 23 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse **à partir du 23 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse **à partir du 23 juillet 2012**.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM **à partir du 23 juillet 2012**.